DOSSIER DE PRESSE

COLLOQUE DE RESTITUTION DE LA FONDATION LISEA BIODIVERSITÉ

Jeudi 19 novembre 2020
10h-16H30

EN VISIOCONFERENCES

Contact presse LISEA
Victoria SACX – Responsable médias et e-réputation
07 52 60 06 73 – victoria.sacx@lisea.fr

Contact presse Muséum national d'Histoire Naturelle
Samya RAMDANE – presse@mnhn.fr

Évaluer l'impact des projets soutenus sur les territoires

Dans le cadre de son bilan d'action, la Fondation LISEA Biodiversité de LISEA, concessionnaire de la ligne à grande vitesse Sud Europe Atlantique, a souhaité analyser l'impact sur les territoires des projets soutenus en faveur de la préservation de la biodiversité.

Pour ce faire, la Fondation a sollicité le Muséum national d'Histoire naturelle afin de mener une étude scientifique évaluant la réponse aux enjeux de préservation de la biodiversité apportée par les actions soutenues. Ce colloque en restitue les conclusions. L'étude sera publiée sur le site Internet de LISEA à son issue.

73 projets à la loupe

Soixante-treize projets, sur les cent deux financés par la Fondation*, ont été étudiés de juin 2019 à mars 2020 par le Muséum, avec pour objectif d'analyser leur impact sur la biodiversité autour de trois thématiques : l'amélioration des connaissances naturalistes, la restauration des milieux naturels et la conservation des espèces.

Leur évaluation a été menée par la Direction de l'Expertise du Muséum, compétente dans les domaines de l'analyse et de l'évaluation scientifique, ainsi que des stratégies et politiques publiques dans ce secteur.

Menée projet par projet, cette étude tient compte de différents critères tels que leur localisation (zones à enjeux de préservation ou de continuités écologiques), leur cohérence avec les politiques locales, nationales ou européennes, ou encore l'impact sur la préservation de groupes d'espèces représentatives ou d'habitats supports de vie d'espèces.

** En raison de la méthodologie appliquée pour la réalisation de l'évaluation, les projets portant sur la sensibilisation et la formation des acteurs n'ont pas été retenus.*

3 objectifs ciblés

Cette étude détermine notamment dans quelle mesure les projets soutenus répondent aux trois objectifs des appels à projets lancés par la Fondation LISEA Biodiversité, à savoir :

- **L'amélioration des connaissances naturalistes**
- **La restauration des milieux naturels**
- **La conservation des espèces**

Un outil cartographique interactif dédié

Le Muséum a réalisé deux cartographies interactives permettant de localiser les projets sur les territoires. L'une, selon les types d'objectifs, l'autre selon les regroupements par milieu et groupe d'espèces les plus représentés dans les actions soutenues par la Fondation.

Les cartographies interactives seront consultables à l'issue du colloque depuis la page suivante : https://www.lisea.fr/fondation-biodiversite/

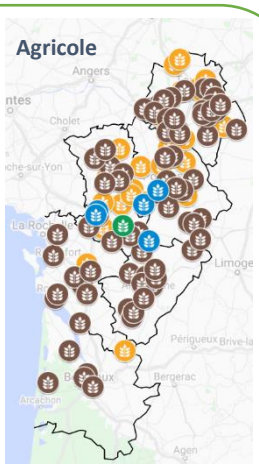

Participer à l'amélioration des pratiques et des connaissances

Inscrit dans la continuité des objectifs de la Fondation LISEA Biodiversité d'amélioration des connaissances naturalistes et de capitalisation des expériences pour les projets futurs, ce colloque permet de valoriser les travaux menés, leurs impacts et leur importance pour les enjeux de préservation de la biodiversité sur les territoires.
Les conclusions constituent également un retour d'expérience concret pour les structures souhaitant mettre en œuvre des démarches d'accompagnement de projets similaires.

Des premières conclusions prometteuses

Des premières conclusions démontrent un impact positif des projets sur les territoires, selon les différents enjeux identifiés :

Enjeux sur les espèces
Plus de 90 % des projets (67 projets sur 73 projets analysés) répondent au moins à un enjeu lié aux espèces. A titre d'exemple, 67 % des projets concernent des espèces bénéficiant d'un Plan national d'actions et/ou d'un Plan régional d'actions.

Enjeux sur les espaces
81 % des projets analysés sont localisés sur au moins un espace à enjeux pour la biodiversité, comme des réserves naturelles ou encore des zones Natura 2000.

Enjeux sur l'amélioration des connaissances
88 % des dossiers portant sur l'amélioration des connaissances (36 dossiers sur 41) ont utilisé des protocoles standardisés permettant de répondre à leur objectif initial.

Une étude socio-économique complémentaire
En parallèle des travaux menés par le Muséum national d'Histoire naturelle, une étude généraliste et à portée davantage socio-économique, a également été réalisée en partenariat avec le bureau d'études Écosphère. Ses conclusions sont également présentées lors du colloque.

Focus sur trois projets

Plantation de bandes fleuries le long des champs : encourager le développement des insectes au service des cultures

***Porteur de projet* : Chambre Régionale d'Agriculture de Nouvelle-Aquitaine**

Avec le soutien de la Fondation LISEA Biodiversité, et en étroite collaboration avec les Chambres d'Agriculture des six départements traversés* par la LGV, la Chambre Régionale d'Agriculture de Nouvelle Aquitaine a engagé de 2014 à fin 2018, un projet d'ampleur sur l'accompagnement des agriculteurs à la création d'infrastructures agro-écologiques.
Ce projet consistait à planter **48 hectares de bandes fleuries** afin de créer les conditions idéales permettant de favoriser le développement des auxiliaires de culture et d'évaluer leur impact en matière de biodiversité et sur les cultures.

**Gironde, Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Indre-et-Loire, Vienne*

Des semences locales sélectionnées

La première étape a été d'élaborer le mélange de semences. Dans cette optique, la Chambre d'Agriculture a sélectionné des plantes en privilégiant leur caractère local, leur durabilité, leur adaptation climatique et leur capacité à offrir des zones d'alimentation et de refuge. Six espèces ont été retenues : la dactyle, la luzerne, le trèfle violet, la grande marguerite, l'achillée millefeuille et le millepertuis. La production de ces semences a été assurée par un céréalier local.

La deuxième opération a été de mobiliser les agriculteurs, de les former à identifier les bonnes implantations et à reconnaître les auxiliaires de culture, et d'expliquer l'apport essentiel de ces derniers. **44 agriculteurs** se sont portés volontaires et ont reçu gratuitement les semences.

Une augmentation du nombre et de la diversité d'insectes

Les premiers semis, des bandes fleuries de 3 à 5 mètres en moyenne de large, se sont échelonnés du printemps 2016 à l'automne 2017.
Des suivis floristiques et entomologiques ont ensuite été menés pour évaluer l'intérêt de ces couverts végétaux pour les auxiliaires et pour la lutte biologique contre les ravageurs des cultures.

Les premiers résultats se sont révélés encourageants, notamment en termes de populations présentes, avec **2 à 3 fois plus d'auxiliaires** au début de l'été et une grande diversité de cortèges d'insectes et d'araignées. Ces bandes se sont aussi révélées favorables à la présence de la faune sauvage.

> *« Les auxiliaires, qui sont le plus souvent des insectes, peuvent jouer un rôle essentiel pour les cultures. Ils sont des protecteurs pour les végétaux, en consommant les nuisibles, ils participent à la santé des plantes et à leur pollinisation. »* Philippe Blondeau, chargé de mission Ecophyto et Biodiversité à la Chambre d'Agriculture de Nouvelle-Aquitaine

Mesure d'urgence pour la sauvegarde du Râle des genêts en Basses vallées de la Vienne et de l'Indre

***Porteur de projet* : Parc naturel régional Loire Anjou Touraine**

Dans le cadre de la protection du Râle des genêts, espèce d'oiseau de prairie en danger, le Parc naturel régional Loire Anjou Touraine a souhaité mettre en place, sur le site Natura 2000 des Basses vallées de la Vienne et de l'Indre, une mesure d'urgence visant à mettre en refuge les sites de nidifications durant la période de reproduction et d'élevage des jeunes (avril à septembre), avant leur départ migratoire vers l'Afrique.

Râle des genêts - cr : Parc Naturel régional Loire Anjou Touraine

Une mesure complémentaire aux dispositifs existants

D'une surface de 5671 hectares, le site Natura 2000 des Basses vallées de la Vienne et de l'Indre est une zone de protection spéciale qui accueille la dernière population des râles des genêts de la région Centre-Val de Loire.
Des mesures de conservation de l'espèce y sont déjà déployées par les gestionnaires locaux* telles que le maintien, voire la restauration de prairies naturelles, ou la gestion à la fauche des parcelles pour fournir un couvert végétal mieux adapté à son mode de vie. Cependant, ces mesures ne répondent pas à toutes les attentes de conservation. Certaines sont en effet déployées sur une même parcelle pendant cinq ans, alors que le Râle ne s'installe pas sur une même prairie d'une année sur l'autre pour sa reproduction.

Le Râle des genêts : une espèce en danger

Deux études de long terme, l'une nationale, menée par le Muséum national d'Histoire naturelle (MHNH), l'autre, locale, par le CNRS, constatent une perte massive ces vingt dernières années des populations d'oiseaux de campagne, dont le râle des genêts. Oiseau vulnérable en Europe occidentale, il est classé en danger (EN) sur la Liste rouge des espèces d'oiseaux menacées en France.

Le Parc et ses partenaires ont ainsi souhaité développer et tester une mesure d'urgence spécifique, complémentaire à celles existantes pour répondre à cette problématique. Un projet retenu lors du premier appel à projets de la Fondation LISEA Biodiversité.

Entre 2013 et 2018, 12 conventions de mesures d'urgence ont été signées avec des exploitants pour une surface totale de près de 23 hectares. Le partenariat avec le Parc a été formalisé à travers une convention dans laquelle figure le positionnement de la zone refuge ainsi que les engagements et responsabilités de chacune des parties.

**Parc Loire-Anjou-Touraine, CPIE Touraine-Val de Loire, Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire.*

Méthodologie du suivi

La méthode de suivi est fondée sur un recensement des mâles chanteurs par détection sonore. En complément, un suivi des fauches est également réalisé. Il permet notamment de confirmer la reproduction de l'espèce par l'observation occasionnelle de jeunes et d'établir une chronologie de reproduction.

Suivi de fauche - crédit : Parc Naturel régional Loire Anjou Touraine

Inventaires astacicoles dans le cadre du « Programme Aquitain de l'Ecrevisse à pattes blanches »

***Porteur de projet* : Fédération de pêche de la Gironde**

Dans le cadre du « Programme Aquitain de l'Ecrevisse à pattes blanches », la Fondation LISEA Biodiversité accompagne la Fédération de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de la Gironde dans la réalisation d'inventaires astacicoles, afin d'identifier les sites abritant encore des populations de cette espèce menacée en Gironde.

De nombreux inventaires de cours d'eau en Gironde en 2013

Un état des lieux de la répartition des écrevisses indigènes et exotiques a été réalisé en 2013 en Nouvelle-Aquitaine. En Gironde, plus d'une centaine de cours d'eau ont ainsi été inventoriés par prospection nocturne.

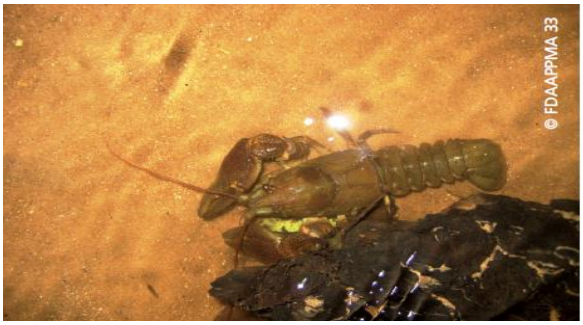

Écrevisses à pattes blanches observées en Gironde

Première étape vers la réalisation d'un Plan régional d'actions en faveur de l'écrevisse à pattes blanches

Ce travail a contribué à la réalisation d'un Plan régional d'actions permettant des mesures de gestion des habitats et des populations d'écrevisses à pattes blanches, mais aussi de sensibiliser le grand public et de développer des outils de communication.

Prospection nocturne sur un cours d'eau girondin

Avec cette action, la Fédération de pêche de la Gironde a contribué à l'amélioration des connaissances sur la répartition d'une espèce en danger dans le département et sur les milieux aquatiques l'abritant. Des mesures de conservation ont ainsi pu être proposées et ciblées sur les secteurs identifiés lors des inventaires : identification des cours d'eau favorables au transfert d'écrevisses indigènes, gestion des habitats favorables.

Chiffres clés

Etude du Muséum national d'Histoire naturelle

73

projets portant sur la préservation de la biodiversité et l'amélioration des connaissances étudiés

+ de 90 %

des projets répondent au moins à un enjeu lié aux espèces

81 %

des projets sont localisés sur au moins un espace à enjeux pour la biodiversité

88 %

des dossiers portant sur l'amélioration des connaissances ont utilisé des protocoles standardisés permettant de répondre à leur objectif initial

Fondation LISEA Biodiversité

5

millions d'euros de dotation

4

millions engagés auprès des porteurs de projets depuis 2012

102

projets soutenus

2800

personnes mobilisées depuis 2012 autour des projets

1000

événements organisés avec plus de 48 000 participants

A propos de la Fondation LISEA Biodiversité

Fondée en 2012 à l'initiative de LISEA, le concessionnaire de la LGV SEA, la Fondation LISEA Biodiversité soutient les acteurs (associations, entreprises ou établissements publics) de la préservation des espèces et des habitats naturels. Dotée d'une enveloppe de 5 millions d'euros, elle encourage et accompagne les initiatives locales qui contribuent à préserver la biodiversité et à sensibiliser à ses enjeux dans les six départements traversés par la LGV*. Depuis sa création, 102 projets ont ainsi été soutenus, 4 millions d'euros engagés et 2 800 personnes mobilisées autour des projets.

Ses trois axes d'intervention sont :

- **L'amélioration des connaissances naturalistes** ;
- **La restauration des habitats** ;
- **La sensibilisation et la formations les acteurs**.

Ses actions viennent en complément de celles de la Fondation LISEA Carbone, soutenant des projets visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

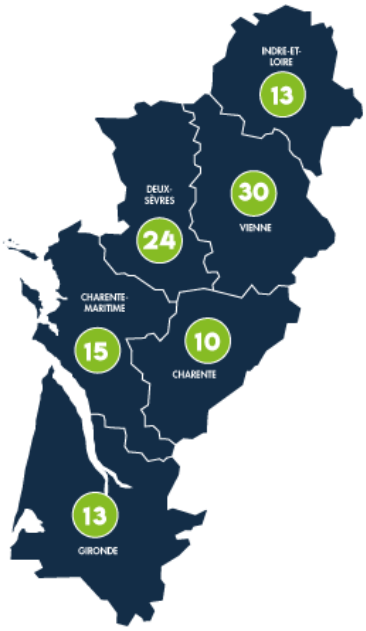

Nombre de projets soutenus par département

**Gironde, Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Indre-et-Loire, Vienne*

Création d'un fonds de dotation dédié aux enjeux de la transition écologique et solidaire sur les territoires

A compter de 2021, les Fondations LISEA Biodiversité, LISEA Carbone et le Fonds de dotation Sillon solidaire, dont les engagements arrivent à terme, seront réunis au sein du « Fonds SEA pour la transition des territoires », une structure unique permettant à LISEA de poursuivre l'engagement pris depuis 2012 auprès des acteurs locaux œuvrant pour la transition écologique et solidaire.

A propos de la Direction de l'Expertise du Muséum national d'Histoire naturelle

L'activité d'expertise s'inscrit dans une logique de développement durable et de conservation de la nature. Elle consiste à fournir un appui scientifique à des acteurs français et internationaux, publics ou privés, pour développer la connaissance de la biodiversité nécessaire à sa protection. L'expertise constitue ainsi une interface entre la recherche, dans laquelle elle est ancrée, et la gestion, intentionnelle ou de fait, de la nature.

Dotée de multiples facettes, l'activité d'expertise s'appuie sur la connaissance. Le Muséum assure la responsabilité scientifique du stockage informatique des données d'intérêt national, scientifiquement validées et mises à disposition sur Internet.

L'expertise du Muséum s'exprime aussi au travers de nombreux partenariats et se caractérise par un travail collégial mobilisant diverses compétences. En complément de l'expertise, le Muséum dédie son activité à la recherche, à l'enrichissement et à la conservation de ses collections, à la diffusion des connaissances et à l'enseignement.

A propos de LISEA

Concessionnaire de la Ligne à Grande Vitesse Sud Europe Atlantique entre Tours et Bordeaux (LGV SEA), en service depuis le 2 juillet 2017, LISEA* est la première entreprise privée en France gestionnaire d'une infrastructure publique dédiée à la grande vitesse ferroviaire. Ses missions sont d'une part de gérer, en toute sécurité, une infrastructure ferroviaire de manière performante et responsable, au bénéfice des voyageurs, clients et territoires, mais aussi de contribuer, avec ses parties prenantes, à la modernisation du système ferroviaire et au respect des enjeux de transition écologique.

Préserver l'environnement, favoriser durablement le progrès social et le développement économique, ces trois composantes du développement durable comptent, depuis ses origines, parmi les priorités de LISEA. L'un des objectifs majeurs de LISEA : concilier sur le long terme les enjeux ferroviaires, réponse aux enjeux de mobilité croissante des citoyens, avec la préservation de la biodiversité. Pour ce faire, LISEA a créé deux fondations complémentaires, la Fondation LISEA Biodiversité et LISEA Carbone qui soutiennent des projets visant à préserver la biodiversité et à réduire les émissions de gaz à effet de serre, et déployé, dans le cadre de la mise en place des mesures environnementales de la ligne, une méthode de partenariat unique réunissant l'ensemble des acteurs locaux concernés (associations naturalistes, scientifiques, experts, services de l'Etat, etc.).

** LISEA est détenue par VINCI Concessions (33,4 %), Caisse des Dépôts (25,4 %), MERIDIAM (24,4 %) et Ardian (16,8 %).*

Partenaires de LISEA